



ENTREPRENEUR  
INVEST

L'INVESTISSEMENT POSITIF

VOTRE FONDS

FCPR

ENTREPRENEURS  
& RENDEMENT N°2

## VALEURS LIQUIDATIVES

AU 31/03/2023

### PART C

CODE ISIN : FR0013236825

**1 917,48€**

Soit  
**+91,75%\***  
depuis l'origine

### PART D

CODE ISIN : FR0013236858

**1 902,33€**

Soit  
**+90,23%\***  
depuis l'origine

### PART E

CODE ISIN : FR0013236866

**1 943,16€**

Soit  
**+94,32%\***  
depuis l'origine

### PART I

CODE ISIN : FR0013236874

**1 953,42€**

Soit  
**+95,34%\***  
depuis l'origine

\*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

## VOTRE FONDS EN QUELQUES CHIFFRES

AU 31/03/2023

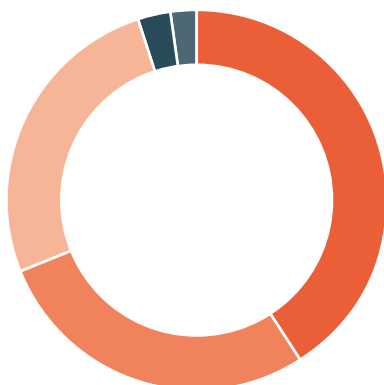
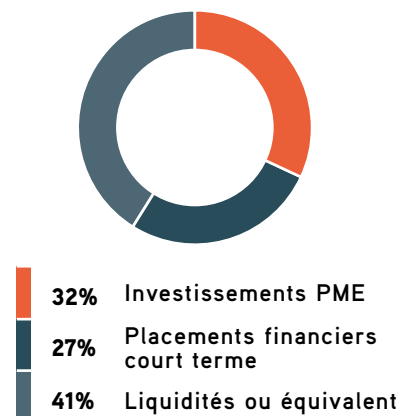
### ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS L'ORIGINE

Sur la part C



### RÉPARTITION DU FONDS

Sur la base de l'actif net



### SECTEURS D'ACTIVITÉS DES INVESTISSEMENTS



## POINT SUR LA GESTION

Au cours de ce premier trimestre de l'année 2023, la valeur liquidative du fonds Entrepreneurs & Rendement N°2 a continué de progresser pour atteindre les performances exceptionnelles depuis la création du fonds de +90,23% à +95,34% selon la catégorie de part souscrite.

Le processus de liquidation des obligations en portefeuille se poursuit activement. Au cours du trimestre écoulé, nous avons ainsi pu enregistrer le remboursement des obligations émises par Madvertise (TRI obtenu de 26,85%), par Ecole Sup'Paris (TRI de 43,24% obtenu notamment par l'exercice du Bon de Souscription d'Actions attaché à l'obligation). Les obligations émises par Agorapulse ont été remboursées partiellement (TRI obtenu de 15,48%). L'autre partie des obligations émises par cette société ont quant à elles, été converties.

Enfin, nous avons le plaisir de vous confirmer la distribution de 142% du nominal soit 1420€ par part en date du 27 juin prochain.



Ce fonds bénéficie du mécanisme de garantie "InnovFin SME Guarantee Facility" avec l'appui financier de l'Union Européenne (au travers des Instruments Financiers Horizon 2020 et du Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (EFSI) établi par le Plan d'Investissement pour l'Europe). Le but du EFSI est d'aider à soutenir le financement et l'implantation d'investissements productifs dans l'Union Européenne et de s'assurer du développement de l'accès au crédit.

Certaines transactions bénéficient également du soutien apporté par le programme de garantie du Fonds Européen de Garantie ("European Guarantee Fund" ou "EGF"), mis en oeuvre par le Fonds européen d'investissement ("FEI") avec l'appui financier des États Membres contribuant au Fonds Européen de Garantie.

Concrètement, la protection partielle portera sur 50% à 80% du capital des investissements éligibles à cette garantie, ce qui permet de réduire les différents risques supportés par le fonds.

## PORTEFEUILLE DU FONDS

AU 31/03/2023

	DATE D'ÉMISSION	DURÉE	COUPON ANNUEL VERSÉ	TRI MINIMAL HORS CONVERSION (INTÉRÊTS VERSÉS + ÉVENTUELS INTÉRÊTS CAPITALISÉS ET/OU PNC)*
<b>YOUR NATURE PARTNERS</b>	OCT-17	5 ANS	5%	10,50%
<b>YOUR NATURE PARTNERS</b>	FÉV-18	5 ANS	5%	10,50%
<b>WHAT'S NEXT PARTNERS</b>	AVR-18	5 ANS	5%	9,33%
<b>DGM &amp; ASSOCIÉS</b>	NOV-18	5 ANS	6%	12,40%
<b>CAMPETEL</b>	JANV-19	5 ANS	3%	9%
<b>AGORAPULSE</b>	JUIL-19	5 ANS	-	Converti en actions
<b>CHECKMYGUEST</b>	JUIL-19	5 ANS	5%	11%
<b>INSTITUT CASSIOPÉE</b>	SEPT-19	5 ANS	5%	10,90%
<b>EVERMAPS</b>	OCT-19	5 ANS	6%	11,90%
<b>NEOCASE</b>	MARS-20	5 ANS	4%	12%
<b>DOUCET</b>	NOV-20	4 ANS	6%	12%
<b>SANDAYA</b>	FÉV-21	3 ANS	9,29%	9,29%
<b>CYBER GROUP STUDIOS</b>	JUIN-21	3 ANS	4%	8%
<b>GROUPE FINOLI</b>	JUIL-21	4 ANS	8%	8%
<b>CYBER GROUP STUDIOS</b>	SEPT-21	3 ANS	4%	8%
<b>EVERGAZ</b>	DÉC-21	2 ANS	5%	10,50%
<b>BRAINWAVE</b>	DÉC-21	2 ANS	3,50%	10,50%
<b>LETSIGNIT</b>	JANV-22	3 ANS	3%	12%
<b>LETSIGNIT</b>	JANV-22	3 ANS	3%	11%

\*Ces TRI ne constituent aucune garantie. Ils pourront être augmentés en prenant en compte des éventuelles primes perçues par le Fonds, négociées en compensation d'un remboursement anticipé de l'obligation ou d'un refus de conversion par l'entreprise. Entrepreneur Invest prendra la décision de convertir si les conditions de liquidité et de rentabilité sont à l'avantage du souscripteur. Les flux des obligations sont prévus par contrat mais restent dépendants de la santé financière de l'entreprise, ils ne sont donc pas garantis.

## HISTORIQUE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

AU 31/03/2023

<b>PATYKA COSMETICS</b>	Remboursement le 05/11/2020, TRI réalisé de 21,5% annuel
<b>MAILJET</b>	Remboursement anticipé suite au rachat de la société, performance de +65% sur 11 mois
<b>PATYKA COSMETICS</b>	Remboursement le 05/11/2020, TRI réalisé de 24,7% annuel
<b>FINOLI NUTRITION</b>	Remboursement le 05/11/2020, TRI réalisé de 22,5% annuel
<b>VM DÉVELOPPEMENT</b>	Conversion des OC et cession des actions issues de la conversion ; remboursement des OC non convertibles le 22/01/2021, TRI réalisé de 30,8%
<b>UNIQUE HERITAGE MEDIA</b>	Remboursement le 09/07/2021, TRI réalisé de 13,4% annuel
<b>GROUPE MBD</b>	Perception des coupons et garantie FEI le 25/03/2022, TRI réalisé de -12,63% annuel
<b>ALMA</b>	Remboursement le 07/06/2022, TRI réalisé de 4,6% annuel
<b>COOPTALIS</b>	Remboursement le 23/06/2022, TRI réalisé de 12% annuel
<b>MAILINBLACK</b>	Remboursement le 21/07/2022, TRI réalisé de 56,9% annuel
<b>NETMEDIA GROUP</b>	Remboursement le 27/07/2022, TRI réalisé de 12,7% annuel
<b>GROUPE SIMAGO</b>	Remboursement le 29/07/2022, TRI réalisé de 198,3% annuel
<b>PIXEL-451</b>	Perception des coupons et garantie FEI réalisée le 22/12/2022, TRI réalisé de -17,9% annuel
<b>ALMA</b>	Remboursement le 05/12/2022, TRI réalisé de 4,58% annuel
<b>AEROGROUPE</b>	Remboursement le 23/12/2022, TRI réalisé de 12,13% annuel
<b>MADVERTISE</b>	Remboursement le 08/02/2023, TRI réalisé de 26,85% annuel
<b>ECOLE SUP'PARIS</b>	Remboursement et vente des actions le 14/02/2023, TRI réalisé de 43,24% annuel
<b>AGORAPULSE</b>	Conversion des OC et remboursement des OC non converties le 15/03/2023, TRI réalisé de 15,48% annuel
<b>MY JOLIE CANDLE</b>	Perception des coupons et garantie FEI, le 23/03/2023, TRI réalisé de -5,07% annuel

### PRÉ-LIQUIDATION

Afin de préparer la liquidation du fonds et conformément à l'article 26 du règlement du fonds, Entrepreneur Invest a décidé de mettre en pré-liquidation ce fonds à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Pour rappel, pendant la période de pré-liquidation la société de gestion a vocation à distribuer dans les meilleurs délais les sommes rendues disponibles par les désinvestissements et ne peut conserver un montant de trésorerie excédant 20 % de la valeur liquidative du fonds au 30 juin 2023.

### PROROGATION

Pour rappel et conformément à l'article 7 du règlement du fonds, Entrepreneur Invest a décidé de proroger la durée de vie du fonds d'un an jusqu'au 30/06/2024. Cette première prorogation est faite dans l'intérêt des porteurs de parts, afin de permettre au fonds d'encaisser le remboursement de ses lignes d'investissement ou de les céder dans les meilleures conditions possibles.

PROCHAINE PARUTION EN OCTOBRE AVEC LES VL AU 30/06/2023

Ce document est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni un conseil en investissement, ni une offre de produit ou service. Ce document est élaboré à partir de sources que la société de gestion considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation et ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations sont fournies à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour. Les documents réglementaires sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion. Le produit financier tel que décrit dans ce document est non liquide et engendre un degré élevé de risque pour l'investisseur.



Ce document est imprimé par l'Imprimerie Solidaire, entreprise adaptée qui compte 80 % de salariés en situation de handicap dans ses effectifs de production. L'Imprimerie Solidaire répond également aux exigences environnementales avec ses certifications PEFC, FSC® et Imprim'vert.